

Aide exceptionnelle au peuple algérien

Rapporteur : M. le Président

AVIS du Bureau	
séance du 05/06/03	favorable

Inscription budgétaire	
Dépenses imprévues - Imputation : 6713.020	Montant : 10 000 €

Déjà durement touchée par de récentes catastrophes naturelles, l'Algérie a été frappée par un violent séisme de grande magnitude sur l'échelle de Richter. Ce tremblement de terre a fait plusieurs milliers de victimes dans la capitale algérienne et sa région Est (département de Boumerdès), le 21 mai dernier,

Le bilan provisoire des victimes est très lourd. Certains immeubles se sont effondrés sur leurs habitants, des familles entières ont été ensevelies.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon veut s'associer à l'élan de solidarité de la France envers le peuple Algérien d'autant plus que 2003 est déclarée l'Année de l'Algérie en France. Cette célébration vise renforcer la connaissance mutuelle et les liens amicaux entre les deux pays à travers notamment des projets culturels.

Dans cette cruelle épreuve, notre Communauté d'agglomération se tient plus que jamais aux côtés du peuple algérien ami.

Ainsi, pour participer à l'aide internationale destinée à aider l'Algérie à surmonter les conséquences de ce séisme, à l'unanimité, le Conseil de Communauté décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 10 000 € à La Fondation de France - solidarité Algérie- qui collecte des fonds.

Pour extrait conforme,

Le Président